



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stockage et transport

Question écrite n° 62835

Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse interpelle M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie quant au financement d'une étude diligentée par M. le préfet de région en 2003, sur l'organisation de la distribution d'hydrocarbures en Ile-de-France, compte tenu des risques industriels liés aux dépôts pétroliers en zone urbanisée. La municipalité de Nanterre a toujours porté une grande attention aux risques majeurs encourus par ses administrés. Elle a constamment cherché à favoriser localement l'information et la concertation sur les risques technologiques, sur les moyens de les prévenir et d'éviter les dangers qu'ils comportent. La localisation de deux dépôts pétroliers sur son territoire renforce cette attention. Dans ce cadre, elle a travaillé avec les autres municipalités de la région Ile-de-France confrontées aux mêmes problématiques et un dialogue fructueux s'est instauré avec l'ensemble des acteurs concernés, sous la responsabilité de M. le préfet de région. Ce dialogue a abouti notamment à la nécessité d'engager une étude régionale relative à l'organisation de la distribution des hydrocarbures en Ile-de-France, tenant compte des transports de matière dangereuse, des risques en milieu urbain, de l'amélioration de la sécurité au sein des établissements, de l'information et de la protection de la population. Dans un courrier daté du 12 novembre 2002, M. le préfet de région informait la municipalité que cette étude serait menée par l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France en 2003. Depuis, la municipalité reste dans l'attente des résultats de cette étude. En effet, à plusieurs reprises (le 23 octobre 2004, le 1er juillet 2004 et le 3 décembre 2004), elle a essayé de contacter M. le préfet afin d'obtenir quelques éléments d'information sur l'état d'avancement de cette étude. Ces demandes sont restées sans réponse. Or, en se rapprochant de l'IAURIF et de la DRIRE, a pu constater que cette étude n'avait toujours pas été engagée. Il semblerait même que les lignes de crédits finançant cette étude n'aient pas été ouvertes ! Compte tenu des attentes de la population nanterrienne et eu égard aux engagements de l'État, elle lui demande s'il compte effectivement engager cette étude et s'il envisage de dégager dans les plus brefs délais les crédits nécessaires à son élaboration.

Texte de la réponse

Le Gouvernement reste particulièrement attaché à la stricte application de la réglementation sur la sécurité dans les dépôts d'hydrocarbures, afin de diminuer les risques encourus par la population et de concilier l'activité industrielle et l'urbanisation. Si elle semble répondre dans un premier temps à l'attente des citoyens en termes d'exigence environnementale, la fermeture de dépôts conduit à un transfert d'activités qui augmente fortement le trafic des poids lourds. Cela accroît le risque d'accidents et les émissions atmosphériques d'échappement, ce qui est contradictoire avec la politique des pouvoirs publics en matière de sécurité et de bien-être des citoyens. C'est pourquoi, en réponse à une demande des élus, et afin d'analyser la situation actuelle de l'approvisionnement et d'établir des perspectives, le préfet de la région Ile-de-France a demandé à la direction régionale de l'équipement et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de mener une étude relative à la distribution des hydrocarbures en Ile-de-France, un bilan global en termes de coûts/avantages semblant nécessaire. Durant l'année 2004, les services du ministère en charge des transports et du ministère en charge de l'industrie ont activement collaboré dans la recherche des données nécessaires à

l'élaboration de cette étude, notamment sur les flux de transport de matières dangereuses à partir des dépôts existants. L'année 2005 sera mise à profit pour utiliser ces données dans le cadre d'une modélisation qui permette une projection sur l'avenir. Les premiers résultats en seront présentés aux élus, vraisemblablement d'ici la fin de cette année.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62835

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3623

Réponse publiée le : 5 juillet 2005, page 6646